

Le libéralisme ou les libéralismes ?

Author : Jean-Marc Goglin

Categories : [Politique](#)

Date : 11 mai 2017

ANALYSE : Le «libéralisme» est omniprésent dans le débat public, avec néanmoins une acception surtout économique. C'est oublier, rappelle Jean-Marc Goglin, que le libéralisme, première des idéologies, est d'abord politique. Le philosophe nous propose une petite histoire du libéralisme ou des libéralismes car les conceptions de l'«individu» divergent.

Docteur en philosophie (EPHE), agrégé d'histoire-géographie, diplômé en psychologie, Jean-Marc Goglin est professeur de lycée dans l'Académie de Rouen et chargé de cours en histoire médiévale au Centre théologique universitaire de Rouen. Il a notamment publié [La liberté humaine chez Thomas d'Aquin](#) (éd. TEL-CNRS, 2011).

Doit-on parler du libéralisme ou des libéralismes ? [\[1\]](#) Historiquement, le libéralisme est la première idéologie politique moderne. Cette idéologie trouve ses origines dans la pensée médiévale et se structure progressivement à partir du XVIIIe siècle. Le concept central de cette idéologie est celui d'individu et non celui de liberté. Mais deux visions se différencient : une première qui défend l'individu parce que acteur de son agir ; une deuxième qui accorde à l'individu d'être une valeur absolue. Peut-on donc donner une définition univoque du libéralisme ? Ou la prudence conduit à donner une définition équivoque ?

Aux origines des libéralismes : l'individu

L'historiographie classique affirme que la notion d'individu n'existe pas dans l'Antiquité. L'individu serait avant tout un citoyen qui ne se concevrait qu'au sein de l'ensemble des citoyens rassemblés au sein de la *polis*. Cette vision, héritée du XIXe siècle, est remise aujourd'hui en cause. Quoi qu'il soit, les auteurs médiévaux ont réfléchi à la notion d'individu. Au XIIe siècle, Pierre Abélard met en valeur la notion d'intention comme pouvoir intérieur à engager une action. Au XVIe siècle, l'école juridique de Salamanque affirme, dans le contexte de la découverte du nouveau Monde, le pouvoir inaliénable naturel de chaque individu. Progressivement, les pouvoirs naturels de l'homme sont entendus comme des droits inaliénables. Ce sont ces droits inaliénables que défendent, au XVIIe siècle John Locke, puis au XVIIIe siècle, les philosophes des Lumières.

Lire aussi - [Les inégalités n'ont aucun sens moral \(Ruwen Ogien\)](#)

L'historiographie classique affirme que la notion d'individu ne naît qu'au XIIe siècle, époque où apparaît la figure du marchand. Cette interprétation correspond à la vision classique que l'on se fait du libéralisme : une idéologie économique. Or il n'en est rien. Le libéralisme n'est pas une idéologie économique mais politique. Au XVIIIe siècle, Adam Smith relève que l'homme se distingue des autres animaux par sa faculté à échanger et à commercer. Smith a été interprété comme un théoricien économique. Or Smith est avant tout professeur de logique et de philosophie morale [2].

Les libéraux se divisent sur une valeur : la souveraineté de l'individu

Un libéralisme érige l'individu en valeur suprême et centrale de la société. Au XVIIe siècle, John Locke énonce trois droits fondamentaux : le droit à la vie et à fonder une famille ; le droit à la liberté et le droit à la jouissance de ses biens et à l'échange. Ces droits sont naturels et, en conséquence, inviolables.

Au XIXe siècle, Benjamin Constant défend l'individualité. Son œuvre s'interprète dans le contexte des monarchies absolues qui règnent sur l'Europe. L'individualité doit triompher de l'autorité, du despotisme et de l'asservissement. Le principe est clair : l'individualité est une valeur. L'individu est à libérer. Mais le libéralisme n'est pas l'anarchisme : il ne refuse pas l'ordre et le respect des lois. Mais l'État ne peut avoir tous les droits. Max Stirner porte à son extrême cette logique de l'individualisme. Il affirme que la liberté consiste à réaliser concrètement la « particularité ». Disciple de Hegel, Stirner défend la valeur du « moi ». Chaque « moi » est unique, absolu et doit être libéré des entraves de la société. Cette interprétation d'Hegel est critiquée par Karl Marx.

Lire aussi - [Egoïsme : faut-il vraiment penser aux autres ? \(Dominique Lecourt\)](#)

Au XXe siècle, Ludwig von Mises, membre de l'école autrichienne, affirme que la société repose essentiellement sur des stratégies individuelles d'hommes jouissant d'une liberté et d'une autonomie totales. L'intérêt personnel est le moteur de l'action. Cet individualisme n'est pas synonyme d'égoïsme et ne nie pas l'altruisme mais il affirme que la recherche individuelle de sa satisfaction personnelle en est à l'origine. Selon ce principe, la recherche de l'intérêt personnel entraîne le service d'autrui. Joseph Alois Schumpeter, influencé par l'école autrichienne, met l'accent sur la personne emblématique de l'entrepreneur. L'entrepreneur est celui qui innove et crée de la richesse. Il s'agit donc de le laisser libre.

Au XXe siècle, les libéraux américains adhèrent pleinement aux théories de Mises. Certains sont proches du courant libertaire : Ayn Rand, Murray Rothbard et David Friedman [3]. Ayn Rand

affirme que l'individu a le droit d'exister pour lui-même et pas seulement comme un maillon de la chaîne humaine inscrite dans l'histoire de l'humanité. L'individualité est donc le seul critère de comportement social.

Mais un autre libéralisme se détache de cet individualisme. Au XIXe siècle, Alexis de Tocqueville, d'inspiration légitimiste, se méfie autant de l'État que de l'individu. Il constate que l'histoire s'apparente à une marche vers l'égalitarisme. Cet égalitarisme entraîne l'individualisme que Tocqueville considère comme une tare. Tocqueville relève deux risques. Le premier est d'ordre politique : l'égalitarisme conduit l'homme à renoncer à sa qualité d'acteur politique pour retourner à l'état de sujet soumis à la servitude politique. Le deuxième est d'ordre social : l'individu se replie sur sa sphère privée et néglige les intérêts collectifs. Pour Tocqueville, une telle situation risque de déboucher soit sur le despotisme, soit sur l'anarchie [4].

Les libéraux se divisent au sujet du rôle de l'État

Au XVIIIe siècle, Adam Smith fonde les principes de l'école économique libérale dite «classique». Il promeut la métaphore de la «main invisible», opposée à la «main trop visible» des princes et des gouvernants. Il signifie que la société est tout à fait capable de se conduire toute seule au bien commun. Cela est vrai dans le domaine économique mais pas seulement. L'action de l'État doit être restreinte au minimum. En économie, les libéraux s'opposent à l'ingérence de l'État, à ses contraintes administratives, ses monopoles... Adam Smith insiste sur l'action rationnelle de chaque individu qui ne devait pas oublier d'agir vertueusement [5].

Au XIXe siècle, John Stuart Mill montre que l'économie répond à la seule loi de l'offre et de la demande en dehors de toute règle politique ou morale. Mais une action humaine peut être économiquement possible et juridiquement légale tout en étant immorale. Il doit donc exister des règles politiques et morales supérieures aux règles économiques afin de remédier aux déséquilibres causés par la loi de l'offre et de la demande.

Lire aussi - [Rejeter le libéralisme ? \(Jacques Sapir\)](#)

Au XIXe siècle, Tocqueville défend la construction d'une société et d'un État équilibrée entre pouvoirs et contre pouvoirs. Frédéric Bastiat est plus prudent : il ne faut demander à l'État que liberté et sécurité. En demander plus risque de faire perdre l'ensemble. Au XXe siècle, Alain tente de reprendre cet équilibre. Il conçoit l'individu comme un philosophe qui doit à la fois obéir et résister. L'homme doit d'abord obéir aux lois pour garantir l'ordre social mais il doit en même temps résister pour défendre sa liberté personnelle.

John Stuart Mill défend l'intervention de l'État. Il constate que le principe de la «main invisible» d'Adam Smith ne fonctionne pas. L'État doit soutenir l'individu. Il a d'abord une fonction normative : il doit empêcher les forts d'écraser les faibles et la majorité d'opprimer la minorité.

Mais il a également une fonction sociale : il est le garant de l'épanouissement de l'individu en luttant contre l'ignorance, la maladie et la misère.

John Maynard Keynes s'inscrit dans la continuité des travaux de Jérémie Bentham et de John Stuart Mill. Du premier, il retient l'idée d'une régulation sociale par l'État corrigeant l'ordre spontané du marché. Du second, il étend l'idée d'une protection des individus défavorisés. Il est à l'origine de l'instauration du *New Deal* aux États-Unis et de la transformation de l'État comme «provident»[\[6\]](#).

En opposition, Ludwig von Mises définit l'État comme un appareil hégémonique de contrainte et d'oppression. Il ne reconnaît que le marché comme un lieu libre d'échanges entre les individus. Il est persuadé que la fonction militaire de l'État est appelée à disparaître. L'universalisation de l'économie de marché rendrait inutile de se faire la guerre. Mais une telle affirmation suppose que les conflits ont pour cause unique les besoins économiques. Quoi qu'il en soit, Mises ne reconnaît à l'État qu'une fonction législative supplétive au marché. Refusant catégoriquement toute intervention, les libéraux monétaristes, à la suite de Milton Friedman, font de la monnaie le seul instrument régulateur du marché. David Friedman croit en la disparition future de l'État [\[7\]](#). Ces théories influencent les politiques libérales des années 1980 de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan. Ces politiques sont qualifiées, à l'époque, d'«ultra libérales».

Les libéraux sont unanimes pour affirmer les libertés individuelles

Les libéraux adhèrent unanimement à la théorie selon laquelle l'homme est libre et est doté de droits inaliénables [\[8\]](#).

Le libéralisme est aussi intellectuel. Historiquement, les premières réflexions menées sont celles sur l'existence de droits naturels et sur la tolérance religieuse. La liberté est d'abord un concept. Elle se définit d'abord de manière négative. Elle s'oppose à la contrainte. Un acte contraint n'est pas libre. Un acte libre est un acte spontané. Mais cette définition de la liberté est insuffisante. Les philosophes ont toujours cherché à définir un concept de liberté propre à l'homme. L'animal, comme l'homme, peut agir spontanément et donc «librement». Les philosophes ont donc cherché à identifier une faculté propre à l'homme qui serait l'instrument de son agir libre. Les philosophes antiques et notamment grecs ont insisté sur le rôle de la raison qui permet de délibérer et d'agir en connaissance de causes. Les philosophes chrétiens ont défendu l'existence d'un libre arbitre, notion qu'ils ont reprise aux philosophes stoïciens en lui accordant le pouvoir de choix. Progressivement, les philosophes vont mettre en valeur la volonté comme force infinie aux possibilités multiples.

De nos jours, les débats sur la conceptualisation de la liberté ne sont pas terminés. Au contraire, ils ont été relancés par le progrès scientifique, le développement de la psychanalyse et de la sociologie. Les facteurs biologiques, physiques, sociaux, psychologiques qui causent nos actes sont de mieux en mieux connus. Les philosophes analytiques américains ont repris le débat [\[9\]](#).

Certains soutiennent que les actes humains sont déterminés. Ils nient l'existence de la liberté et soutiennent une théorie dite «déterministe». D'autres soutiennent que malgré les déterminismes qui pèsent sur l'homme, celui-ci peut tout de même agir librement. En effet, l'insertion de l'homme dans une multitude de chaînes causales crée paradoxalement les conditions de l'agir libre. Ces philosophes soutiennent une théorie dite «compatibiliste». D'autres soutiennent que l'homme est libre en toute circonstance grâce à son pouvoir d'agir autrement, qu'il dispose d'une «puissance des possibilités alternatives» que les anglo-saxons nomment «free will». Ils défendent une théorie dite «libertarienne». Cette théorie a des points communs avec la théorie libérale. Aussi certains philosophes moraux tentent-ils de repenser le lien entre libéralisme et socialisme afin de repolitiser les débats publics désormais marqués à la fois par l'économie et le consensus mou. Aux États-Unis, certains auteurs comme John Rawls, pourtant appelés «liberals», sont assimilés par les libéraux orthodoxes à des partisans du «socialisme réformiste». Réaliste, John Rawls défend l'idée qu'un projet libéral doit, pour être stable, être admis par tous, qu'il doit donc proposer un projet de justice sociale qui lui permette de trouver un équilibre entre les revendications contradictoires des différents courants d'une société [\[10\]](#).

Lire aussi - [Avec les Nourritures, repenser le contrat social](#) (Corine Pelluchon)

Les libéraux défendent les libertés individuelles : liberté de pensée, de croire ou non, liberté d'expression, de réunion, de se déplacer, d'entreprendre, de publier, de mener des recherches... Ces libertés individuelles sont celles défendues par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948. Mais le fait que tous les pays ne reconnaissent pas ces droits comme universels montre les limites d'une telle conceptualisation.

Historiquement, les libéraux ne s'accordent pas tous sur les libertés politiques. Certains défendent le suffrage universel, d'autres défendent le suffrage censitaire. La démocratie est perçue soit comme le meilleur des systèmes politiques existants, soit comme une utopie. Les libéraux refusent la tyrannie de la majorité. Mais ils sont unanimes pour défendre la liberté des peuples. Leurs idéaux animent notamment les révolutions de 1830 et de 1848. En Europe, le courant démocrate libéral connaît des vicissitudes et même des reflux [\[11\]](#). En France, il est minoritaire, cerné par l'étatisme absolutiste et bonapartiste et par le jacobinisme et le socialisme.

Murray Rothbard rappelle le droit absolu de tout homme à la propriété de son propre corps, le droit absolu de contrôler les ressources matérielles qu'il a trouvées et transformées, le droit absolu de posséder, de donner et d'échanger [\[12\]](#). Cette tendance est extrêmement forte dans le monde anglo-saxon et s'inscrit dans une évolution du rapport à soi et aux autres que l'on nomme le transhumanisme.

Certains libéraux revendiquent une universalité des principes libéraux. Ils défendent l'idée selon laquelle le libéralisme, en promouvant une théorie centrée sur l'individu, est une théorie à la fois méta-politique et méta-culturelle. En ce sens, il existe un libéralisme. Ils refusent d'être accusés

de créer les inégalités existantes. Ils se félicitent des progrès du libre échange et des idéaux démocratiques à travers le monde. Ils critiquent ceux qui refusent de comprendre la complexité de l'organisation des échanges dans une société auto-organisée. Ils condamnent à la fois le retour au communautarisme perçu comme une régression et le constructivisme rationnel perçu comme erroné. Les libertés ne se comprennent que dans un monde évolutif et non figé une fois pour toute. En ce sens, le libéralisme ne se définit pas comme une idéologie stricto sensu : il est lui-même adaptable et évolutif. Certains libéraux admettent donc que la mise en œuvre de ces principes soit différente en fonction des époques et des cultures. En ce sens, il existe des libéralismes.

Une définition équivoque du libéralisme est une définition du libéralisme qui en défend une vision politique. Son avantage est de rendre inconciliable tout rapprochement conceptuel avec le socialisme. Mais une définition équivoque du libéralisme, qui conduit à concevoir qu'il existe des libéralismes et non un libéralisme, semble une approche moins dogmatique et plus réaliste des théories pensées et vécues depuis le XVIIIe siècle.

[1] G. KEVORKIAN dir., *La pensée libérale. Histoire et controverses*, Paris, Ellipses, 2010.

[2] M. BIZIOU, *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, Paris, P.U.F., 2003.

[3] H. ARVON, *Les Libertariens américains. De l'anarchisme individuel à l'anarcho-capitalisme*, Paris, P.U.F., 1983.

[4] J.-C. LAMBERTI, *Tocqueville et les deux démocraties*, Paris, P.U.F., 1983.

[5] A. SMITH, *Théorie des sentiments moraux*, Paris, P.U.F., 2011, trad. fr. [1759].

[6] B. MARIS, *Keynes ou l'économiste citoyen*, Paris, Presses Universitaires de Sciences Po, 2000.

[7] D. FRIEDMAN, *Vers une société sans État*, Paris, 1992, trad. fr.

[8] P. MANENT, *Les libéraux*, Paris, Gallimard, 2001.

[9] C. MICHON, *Qu'est-ce que le libre arbitre ?*, Paris, Vrin, 2011.

[10] J. RAWLS, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987, trad fr.

[11] P. NEMO, J. PETITOT, *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, P.U.F., 2006.

[12] M. N. ROTHBARD, *L'éthique de la liberté*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.